MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE
Sciences
Université Paris Cité

Extrait de PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE GESTION DE L'UFR DE MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE RÉUNI EN SÉANCE PLENIERE

Consultation par voie de messagerie électronique du 19 au 21 février 2025

REPORT DU CALENDRIER 2025 DES SESSIONS DE RATTRAPAGE

Suite à des contraintes pratiques liées aux nombres d'épreuves à placer dans les emplois du temps des étudiants (7 matières en Licences 1, 12 en Licences 2 et 16 en Licences 3), à la disponibilité des étudiants dont la plupart ont des cours qui se terminent tard (19h00-20h00) et aux délais d'organisation, le conseil de gestion a été sollicité pour un vote spécial concernant le report du calendrier des sessions de rattrapage de semestres impairs.

Il a été précisé lors du vote que le nouveau calendrier n'était pas parfait non plus, notamment pour les étudiants de L3 qui auraient très peu de temps pour finaliser leurs vœux sur Trouver Mon Master.

Entretemps, certains membres du conseil ont souhaité que le report ne concerne que les rattrapages des Licences 1 et 2 et que les rattrapages des Licences 3 se fassent au mois de mars 2025 dans la période initialement prévue dans le calendrier annuel.

Pour les Licences 1 et 2, les nouvelles sessions de rattrapages se tiendront du 16 au 20 juin 2025 (au lieu du 10 au 28 mars 2025)
Pour les Licences 3, les examens de rattrapage se tiendront entre le 17 et le 28 mars 2025

Le vote a débuté dès l'envoi du message, le mercredi 19 février 2025 à 15h43 et a été clôturé le vendredi 21 février 2025 à 12h00, heure de Paris.

Les membres du conseil avaient le choix entre 3 options : Favorable, Défavorable, Abstention

A l'issue de la consultation, le Conseil de gestion de l'UFR **a adopté à la majorité, le report du calendrier des examens de rattrapage comme suit :**

Pour les Licences 1 et 2, les nouvelles sessions de rattrapages auront lieu du 16 au 20 juin 2025

Pour les Licences 3, les examens de rattrapage se tiendront entre le 17 et le 28 mars 2025

Membres du Conseil : 20 ; Quorum requis : 10 ; Nombre de votants : 16
Votes Favorables : 7 ; Votes Défavorables : 6, Abstentions : 3 ;

Fait à Paris, le 21 février 2025.

Pour extrait certifié conforme

David JANISZEK

Directeur de l'UFR